

Spray de contact REPOSITIONNABLE

Caractéristiques

- contient des solvants
- séchage rapide
- Convient particulièrement pour les travaux d'art, par ex. les mises en page, collages de composition photos
- Ne décolore pas, ne transperce pas

Domaines d'utilisation

- papier, carton et photos
- en outre ces matériaux se collent également sur de nombreux autres substrats, comme par ex. : métal, verre, de nombreuses matières synthétiques et Styropor

Données techniques

Couleur	transparent
Masse volumique	env. 0,65
Teneur en matière sèche	env. 20 %
Température de travail minimale	env. +20 °C
Application	par aérosol
Consommation	env. 100 g/m ²
Temps de ventilation	1 minute (à 20 °C), puis coller
Mode de pressage	à la main ou avec un rouleau de pression
Traitement ultérieur	de suite
Conservation	24 mois
Conditions de stockage	local tempéré, protéger des sources de chaleur et de l'ensoleillement direct



Application

Secouer fortement le spray avant usage. En cas de supports critiques, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour tester la conformité. Vaporiser sur une surface à coller d'une distance de 20 cm, laisser sécher env. 1 minute, puis coller. Si le spray est utilisé longtemps, secouer de nouveau fortement de temps en temps. Après usage, retourner le spray avec la valve vers le bas et vaporiser jusqu'à ce qu'il ne sorte plus que du gaz. On évite ainsi de boucher la buse avec de la colle séchée.

Emballage	No art.
6 boîtes de 200 ml	1685.8083.24
12 boîtes de 400 ml	1688.8081.25

Spray de contact REPOSITIONNABLE

Mesures de protection

Vous trouverez toutes les informations sur l'étiquette du produit ou dans la fiche de données de sécurité.

Élimination des emballages

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Les récipients contenant des résidus de colle durcie peuvent être éliminés par les voies usuelles (déchets ménagers, ferraille).

Élimination de la colle

Les restes de colle non durcie peuvent être éliminés comme déchets spéciaux dans le respect des prescriptions locales. Ne pas déverser dans les canalisations.

Code de déchets

08 04 09 - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

Date d'établissement

29.06.2017 - remplace toutes les éditions précédentes

Remarques

Ces informations correspondent au stade actuel de la technique et doivent uniquement conseiller. Leur contenu est sans valeur juridique, et une prestation de garantie n'existe pas en cas d'application. Seule est valable, en tous les cas, la dernière édition de cette fiche technique. La responsabilité de l'application et de l'observation des recommandations y relatives incombe exclusivement à l'utilisateur. En raison de la diversité des matériaux et des méthodes de travail, il faut procéder à ses propres essais avant l'utilisation. Conditionnées par l'avancée technologique et le perfectionnement technique, des modifications du produit peuvent survenir.